

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

<p>INSÉRITIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 24 Août 1880

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. R. le Duc Robert I^{er} de Parme notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. R. Madame la Duchesse de Parme, née Princesse des Deux-Sicules, son Epouse, qui a donné naissance à un Prince.

Le Gouvernement de S. A. S. le Prince, adhérant aux conclusions de la conférence internationale de Londres, est entré en négociations avec le Gouvernement Français pour l'application du tarif par mot et la réduction des taxes.

Le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime, dans le but de faciliter l'échange de la correspondance télégraphique, a accepté le tarif français actuel, en remplacement de celui en vigueur depuis 1862.

En conséquence, à la suite de l'arrangement intervenu, ce tarif est désormais applicable aux télégrammes adressés de la Principauté en France et réciproquement.

Il est de 5 centimes par mot entre deux bureaux quelconques de l'intérieur, Corse comprise (minimum de taxe 50 centimes), et de 10 centimes le mot entre les bureaux de Monaco et un bureau algérien ou tunisien, voie sous-marine (minimum de taxe, 1 fr.); voie mixte, taxe postale comprise, les 20 mots, 1 franc 10.

Entre Monaco et Monte Carlo, les dépêches, qui étaient taxées à 60 centimes les 20 mots, se payent 5 centimes par mot.

Les taxes internationales avec les autres pays sont celles adoptées dans la convention du 28 juillet 1879.

Taxes et manière de compter les mots.

La taxe, pour la France, s'établit par mot, avec un minimum de dix mots.

Pour les autres pays de l'Europe, sauf les exceptions indiquées, la longueur de la dépêche simple est fixée à dix mots, adresse et signature comprises; le maximum de longueur du mot est fixé à quinze lettres

ou caractères Morse (1), l'excédant comptant pour un mot.

Pour les pays extra-européens, taxe par mot, sauf les exceptions indiquées.

La date, l'heure du dépôt et le lieu de départ sont transmis d'office. Tous les autres mots inscrits par l'expéditeur, même les indications relatives aux dépêches recommandées, multiples, à faire suivre, etc., et celles sur le mode de transport au delà des lignes télégraphiques (poste, exprès), sont comptés et taxés.

Taxes accessoires.

1. DÉPÊCHES RECOMMANDÉES. — Moyennant une double taxe, toute dépêche pour la France peut être recommandée. Dans ce cas, le bureau de destination transmet par la voie télégraphique, à l'expéditeur même, la reproduction intégrale de la copie envoyée au destinataire, suivie de la double indication de l'heure précise de la remise et de la personne entre les mains de laquelle cette remise a eu lieu. Si la remise n'a pas été effectuée, ce double avis est remplacé par l'indication des circonstances qui se sont opposées à la remise et par les renseignements nécessaires pour que l'expéditeur puisse faire suivre la dépêche, s'il y a lieu. — La transmission de la dépêche de retour s'effectue par priorité sur les autres dépêches de même rang; elle peut être transmise sur un point autre que celui d'origine.

2. ACCUSÉS DE RÉCEPTION. — Moyennant la taxe d'une dépêche de dix mots, l'expéditeur peut, dans sa dépêche, demander qu'il lui soit donné avis de l'heure où elle sera parvenue, soit au bureau télégraphique, soit au domicile du destinataire. L'accusé de réception peut être également transmis sur un point autre que le lieu d'origine.

3. RÉPONSES PAYÉES. — L'expéditeur d'une dépêche peut en affranchir la réponse. Si le nombre de mots payés reste indéterminé, la taxe est perçue pour dix mots. Quand l'expéditeur demande une réponse ayant plus de dix mots, il doit faire suivre cette mention du nombre de mots payés. — La personne qui se présente pour expédier une réponse payée doit exhiber la dépêche même qui en fait mention.

4. DÉPÊCHES A FAIRE SUIVRE. — On peut, soit par la seule mention *faire suivre*, soit par cette mention accompagnée d'adresses successives, adresser une dépêche à une personne qu'on soupçonne absente du lieu primitif de destination. Dans le premier cas, après présentation à l'adresse indiquée, la dépêche est réexpédiée immédiatement à la nouvelle adresse désignée au domicile du destinataire; dans le second cas, elle est successivement transmise à chacune des destinations indiquées, jusqu'à la dernière, s'il y a lieu.

Toute personne peut demander, en fournissant les justifications nécessaires, que les dépêches qui arriveraient à un bureau télégraphique soient réexpédiées à l'adresse qu'elle aura indiquée, ou dans les conditions du paragraphe précédent.

La taxe afférente à chaque réexpédition se calcule d'après le nombre de mots que contient cette réexpédition, et doit être acquittée par le destinataire.

5. FRAIS D'EXPRÈS SPÉCIAUX AUX BUREAUX DE GARE. — Le port des dépêches, à domicile ou à bureau de poste, est gratuit, sauf pour les bureaux de gare. Dans ce cas, à moins que la dépêche ne doive être remise en gare, ou ne contienne la mention *poste*, elle supporte un droit de 50 cent., qui sont déduits de l'exprès, si la dépêche emprunte ce mode d'envoi.

(1) Les caractères de l'alphabet Morse comprennent quelquefois plusieurs lettres.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. de Lamotte d'Allogny, son secrétaire, a quitté Marchais, samedi dernier, pour se rendre au Château de Krauchenwies (Allemagne), où, par suite d'un arrangement de famille intervenu avec le concours de S. S. le Pape Léon XIII, S. A. S. le Prince Louis se trouve actuellement chez S. A. R. le Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, son grand-oncle maternel.

Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Prince viendra au Palais de Monaco dans le courant de l'hiver prochain.

S. Exc. M. le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté arrivé au Château de Marchais le samedi 21 de ce mois, doit en repartir aujourd'hui pour Paris.

Le 15 août, jour de l'Assomption, M^{gr} l'Evêque d'Hermopolis a officié pontificalement à la messe et aux vêpres dans l'église de Marchais, assisté de M. le Chanoine Pétrot, Curé de la paroisse, et de plusieurs ecclésiastiques de N.-D. de Liesse.

Le soir, Sa Grandeur a présidé la procession solennelle, accompagnée des autorités locales et escortée par la compagnie des pompiers.

Pendant cette imposante cérémonie, favorisée par un temps splendide et à laquelle la population toute entière a pris part, la Société Philharmonique a exécuté d'une manière remarquable divers morceaux choisis de son répertoire.

Nous avons le regret d'apprendre la mort subite de M^{lle} Françoise-Carméline Viale, sœur de M^{gr} le Vicaire Général, prêtre domestique de Sa Sainteté.

Par leur présence à la cérémonie funèbre célébrée ce matin à la Cathédrale provisoire, les fonctionnaires de tous ordres et la population se sont associés au deuil inopiné qui frappe M^{gr} Viale dans ses affections les plus chères.

M. Urbain Olivier est décédé à l'âge de 52 ans, mardi dernier, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

M. Olivier, né à Monaco, avait été autorisé à servir dans l'armée italienne, il en était sorti avec le grade de capitaine. Chargé, il y a quelques années, de la gérance du Consulat d'Italie dans la

Principauté, il avait, par la suite, reçu, en récompense de ses services, la croix de chevalier de la Couronne d'Italie et le titre de Consul Honoraire.

Chacun, dans Monaco, rendait justice à son affabilité. Ses obsèques ont eu lieu mercredi; un grand nombre d'habitants et une députation de la Société des Chevaliers-Sauveteurs de Nice, dont il faisait partie, ont tenu à lui rendre les derniers devoirs.

M. Lenormand, architecte du Gouvernement, a fait don, au musée de Monaco, d'une serrure du XV^e siècle.

Dimanche, vers midi, les promeneurs qui se trouvaient dans le jardin Saint-Martin ont assisté à une scène émouvante, que nous allons essayer de décrire.

Deux ouvriers maçons, Vajra Antonio, domicilié rue Basse, n° 44, et Poretti Antonio, âgé de 38 ans, demeurant rue de Vedel, n° 5, employé par l'administration des Bains de Mer, étaient allés cueillir des figues de Barbarie sur le flanc est du rocher de Monaco, non loin du rond-point de la promenade. Une corde attachée à un pin avait servi à leur descente; le premier, Vajra, remontait, à l'aide de cette corde, avec son panier plein de fruits, quand, à 15 mètres environ du but, ses forces le trahirent; il appela à son aide, et deux témoins accourus à ses cris tentèrent de le hisser jusqu'à eux. Vains efforts! Vajra, ne pouvant tenir la corde, fut obligé de se laisser glisser; il aurait été infailliblement, au bout de la corde, lancé dans l'espace et se serait tué sur les rochers à pic qui forment, de ce côté, un rempart inexpugnable à Monaco; mais Poretti, qui se trouvait à plus de 30 pieds au-dessous, n'écoutant que son courage, et malgré les avertissements des témoins effrayés de cette scène, s'élança vers Vajra, le saisit au passage, au risque d'être entraîné avec lui dans le vide, et réussit à le tenir et à le remonter avec l'aide de ses camarades. Vajra s'était fait, dans sa chute, quelques contusions heureusement sans gravité.

Accompli simplement, cet acte de sang-froid et de courage est digne des plus grands éloges, et nous sommes heureux d'enregistrer des faits semblables.

C'est pour nous un devoir de blâmer hautement les imprudents qui, chaque jour et pour l'appât de quelques fruits sauvages, exposent leur vie d'une façon si peu profitable. Guidés par leur funeste exemple, des enfants se hasardent souvent dans les périlleux rochers qui entourent la ville, et nous avons déjà dû signaler plusieurs accidents de ce genre, qui seraient évités par une plus exacte observation des règlements de police.

La prospérité de Monaco ne profite pas seulement à la Principauté, elle déborde au delà de la frontière; la commune de la Turbie s'en ressent chaque jour davantage, non-seulement par les salaires des nombreux ouvriers qui l'habitent et trouvent chez nous un travail assuré et rémunérateur, mais encore par l'élévation de valeur des propriétés, et les nombreuses constructions qui s'y élèvent, et celles qui sont projetées.

Deux sociétés financières y fondent de nouveaux centres de population: l'un au nord, au-dessus du Carnier et de la Costa, l'autre à l'ouest, au cap Mala. Cette dernière vient d'adopter un plan de lotisse-

ment destiné à transformer en un parc élégant ce désert, jadis inaccessible. Le plan est dressé par M. André, l'auteur des jardins de Monte Carlo.

On espère y obtenir une halte-station, qui serait établie entre les deux tunnels de la voie ferrée. Enfin, un traité, dit-on, été conclu avec la Société des eaux de Nice pour l'approvisionnement des habitants. Déjà, la canalisation est commencée. Un chemin de voitures conduira de la station du chemin de fer à la Turbie.

Les travaux de la route directe de Monaco à Nice par le littoral sont poussés avec plus d'activité que par le passé. Les deux tunnels de Mala, longs de 50 mètres chacun, sont percés, et le piéton peut les traverser. On va commencer le pont-viaduc, d'une longueur de 40 mètres environ, sur le vallon de Brasca, vulgairement appelé de Saint-Laurent. La route, au dire des entrepreneurs, pourra être, sinon entièrement achevée, du moins livrée à la circulation, dans tout son parcours, vers la fin de janvier prochain.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Tropez. — Le service entre ce port et celui de Saint-Raphaël est provisoirement assuré à l'aide d'une chaloupe à vapeur, qui franchit la distance de 12 milles marins qui les sépare en une heure et vingt minutes. Le nombre des voyageurs va toujours en augmentant.

Il est à désirer que les pêcheurs de ces deux localités comprennent leurs véritables intérêts, et profitent de ce procédé de transport rapide et économique pour envoyer à Saint-Raphaël, Draguignan, Cannes et Nice les produits de leur pêche.

Saint-Raphaël. — Le nombre des baigneurs qui fréquentent la plage est de plus en plus considérable. L'établissement actuel des bains devient insuffisant.

On parle de l'installation d'une distribution d'eau provisoire qui, en attendant la construction du canal de l'Argens si impatiemment attendue par toute la population de Saint-Raphaël, satisfèrait amplement aux besoins des hôtels et des villas.

Grasse. — La Société du Crédit Lyonnais vient d'acquiescer, au prix de 4 millions, le canal de la Siagne.

Nice. — Le Comité des Régates a publié l'avant-programme de ses fêtes. Trois jours y sont consacrés. Le mercredi 22 mars, courses à voile; le jeudi 23, courses à la vapeur et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais; vendredi 24, courses à l'aviron et fête vénitienne dans la baie des Anges.

80,000 francs de prix sont affectés à ces courses. On espère même arriver à 100,000.

Les courses à la voile seront au nombre de six, à peu près les mêmes que l'année dernière. Il y aura deux courses pour bateaux à vapeur. Quant aux courses à l'aviron, les plus intéressantes pour la masse des spectateurs, nous en avons compté jusqu'à quatorze.

Notons aussi un prix pour yachts de 20 ton. et au-dessus, qui sera couru d'après les règlements anglais.

— M. le préfet des Alpes-Maritimes a définitivement approuvé, le 31 juillet, la convention passée entre la ville et M. Lazard, pour la couverture du Paillon et la construction du Casino.

Diverses études préliminaires ont déjà été commencées.

Villefranche. — On annonce que l'escadre d'évolutions va quitter les mers du Nord et regagner la Méditerranée. Elle visitera, en passant, les ports principaux de l'Algérie et viendra ensuite à Villefranche, où M. le vice-amiral Garnault passera l'inspection de tous les bâtiments placés sous ses ordres. L'inspection générale sera terminée vers le 15 octobre, époque à laquelle l'amiral Garnault doit remettre le commandement en chef de l'escadre au vice-amiral Thomasset, qui le remplacera dans ces importantes fonctions.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Il fait une chaleur caniculaire qui invite à la sieste et au *far niente*, bien plus qu'à prendre la plume pour

vous raconter Paris et ses œuvres. Je pourrais me contenter de vous dire que Paris s'essuie le front, et j'aurais, d'un trait, résumé la situation. Dans le jour, Paris passe son temps aux bains froids; le soir, il dine à la cascade du bois de Boulogne ou au pavillon d'Ermenonville, cherchant à échapper, autant qu'il peut, à cette atmosphère écrasante. Entre temps, cependant, il a le courage d'assister à des messes de mariage, telles que celle du vicomte Daniel de Char-nacé avec M^{lle} de Damrémont, dont la mère, née Hennessy, appartient à la richissime famille des marchands de cognac de ce nom. Par sa mère, le marié se rattache à l'illustre maison provençale d'Agoult, d'où sont issus les Simiane et les Pontevès. Son aïeule était la comtesse d'Agoult, qui s'est fait un nom en littérature, sous le pseudonyme de *Daniel Stern*.

Parmi les promeneurs qu'on rencontre en voiture, au Bois, se trouvait, ces jours-ci, un monsieur à la barbe d'ébène et une dame aux cheveux blonds. Il est Romain, elle est Parisienne. Il s'appelle Corradini, elle est née Saint-Yves. Sur le panneau de la voiture s'étale un écusson sur le champ d'azur, duquel le chiffre 17 s'enlève en or. L'écu est timbré d'une couronne de comte. M. Corradini est comte romain. Mais quelles singulières armes, ce chiffre 17, direz-vous? Le fait mérite explication, car ce sont là, en effet, des armes à *enquérir*, s'il en fut jamais!

Du reste, ici nulle indiscretion: le comte Corradini raconte son histoire à tout le monde, et lorsque, l'autre soir, au pavillon d'Ermenonville, on lui dit à l'oreille qu'il y avait là un chroniqueur, il s'écria: *tanto meglio*.

Donc voici pour ce 17. Le père du comte était arrivé de son village à Rome à 17 ans, et à la tête de 17 baïoques. Il s'était d'abord fait garçon de café, puis commissionnaire, puis *cicerone* pour les étrangers. Ayant réussi à amasser 1,700 *scudi*, il ouvrit un petit café. Il le vendit 17,000, et fonda un hôtel qu'il exploita pendant dix-sept ans. Après quoi, il se fit marchand de grains, accomplit dix-sept voyages en Orient pour son commerce et fit, pendant une nouvelle période de dix-sept ans, une fortune colossale, à la suite de laquelle il s'était retiré à Odessa.

Ayant de bonne heure remarqué l'influence du chiffre 17 sur sa destinée, il s'était bientôt étudié à l'appliquer sans cesse. L'entrepreneur ses plus fortes affaires, ses voyages le 17 du mois; il eut 17 navires, il acheta 17 maisons, etc. Il était persuadé qu'il vivrait jusqu'à l'époque où le nombre 17 viendrait dans le total de ses années. Chose étrange! il mourut le jour où il entra dans sa 77^e année! Il laissait 17 millions à ses trois enfants, s'étant appliqué dans les derniers temps de sa vie à n'en pas gagner un de plus, comme à n'en pas avoir un de moins.

Son fils aîné, devenu comte, fit entrer dans ses armoires le chiffre fatidique de son père. Lui-même essayant d'hériter des chances protectrices du fameux chiffre, a épousé une femme de 17 ans, un 17 décembre, et quand il donne des dîners n'a que 17 convives à table.

A propos de dîner, M. Henri Meilhac, installé à Saint-Germain, y reçoit, chaque semaine, des convives triés parmi la fine fleur du monde des arts, des lettres et du théâtre. Ces dîners sont marqués au coin d'attentions charmantes à l'endroit de l'élément féminin de l'assistance. L'homme de lettres arrivé à la fortune est spirituellement généreux. La façon de donner, dit le proverbe, vaut mieux que ce qu'on donne. Eugène Sue, lorsqu'il habitait sa villa des Bordes, invita un jour tous ses fermiers à dîner. Le repas était splendide. La vaisselle étincelait, les mets fins envoyés par Chevet enivraient ces gourmets rustiques, mais un plat restait intact, couvert hermétiquement de son surtout ciselé.

— Quel est ce ragoût? demandaient les paysans.

— C'est le dernier plat du dessert, répondit l'auteur des *Mystères de Paris*; c'est une friandise de ma façon: elle viendra en son temps.

Les conjectures allaient leur train; les uns pariaient pour une glace monstrueuse, les autres pour un gigantesque gâteau. A la fin, le couvercle fut levé par l'amphitryon! Un cri de surprise s'échappa de toutes les bouches. Le plat était plein de louis d'or!

Le maître de céans, à l'aide d'une cuiller à potage, en mit une dizaine sur chaque assiette, avec un coup

d'œil et une régularité qui excluaient tout motif de jalousie, et quand, par l'effet d'un faux mouvement, un convive n'avait pas son compte :

— Encore un peu de sauce, disait-il, en ajoutant ce qui manquait au dîner émerveillé.

Puisque je parle gens de lettres, je voudrais bien m'élever contre certaines formes de langage qu'ils introduisent sans rime ni raison dans les journaux et que l'art oratoire leur emprunte à son tour. Par exemple, à propos d'un écrivain, d'un savant, d'un artiste, ou d'un politique ayant une situation importante ou une grande réputation, on dira : « C'est un littérateur autorisé. » En bonne grammaire, qu'est-ce que cela signifie? que le littérateur a une grande force à cause de sa situation et de son talent? Oui, c'est ce qu'on veut dire, mais ce n'est pas ce qu'on dit. En réalité, être autorisé, c'est avoir une autorisation, une permission, une plaque et rien de plus. Un commissionnaire médaillé est un homme autorisé. Un homme autorisé est encore le marchand de crayons à qui l'on permet de vendre sa marchandise sur la voie publique. Ne sortons plus de là, s'il vous plaît.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE.

La bibliothèque du Musée vient de s'enrichir d'un précieux mémoire, lu au congrès scientifique de 1878 par M. A. Pérégallo, sur les insectes coléoptères des Alpes-Maritimes.

C'est la nomenclature scientifique de tous ceux de ces insectes trouvés jusqu'ici, soit dans la Principauté, soit dans le département voisin, avec indication de leur habitat, des époques d'apparition, des mœurs, de l'alimentation, des dommages causés et des services rendus.

Il est impossible de nier l'aridité de cette nomenclature. Mais, tout en regrettant l'absence de planches démonstratives, que les ressources du congrès ne lui ont pas permis d'éditer, on ne saurait méconnaître ni le savoir, ni le labeur patient dont a fait preuve l'auteur de cette importante contribution à la faune de nos régions. Il a pris pour devise ce mot de Plin l'Ancien : « Rien ne peut sembler superflu dans la contemplation de la nature; » et il justifie amplement cette sentence par les détails indispensables à la science entomologique qu'il a recueillis sur ces milliers d'êtres infiniment petits.

Les monographies analytiques de ce genre ne sont pas d'un intérêt palpitant pour la masse du public. Mais les observations qu'elles constatent ont un prix inestimable pour les savants qui s'attachent à scruter les lois de la nature, comme pour les amateurs éclairés, qui appliquent leur intelligence et leurs soins à l'étude de la même branche de cet arbre sans fin, qu'on nomme l'histoire naturelle.

C'est à l'aide de ces investigations individuelles qu'on parvient à obtenir une somme d'observations suffisantes pour servir de base à l'exposé synthétique des caractères qui distinguent dans leur infinie variété les êtres dont le Créateur a peuplé le monde.

M. Pérégallo a accompli une œuvre plus méritoire que retentissante. Ses travaux seront mis à profit par d'autres chercheurs. Nous ne pouvons que le remercier d'avoir porté son attention sur les espèces répandues dans la Principauté, enregistrer avec satisfaction ce fascicule de notre inventaire scientifique, et applaudir avec les maîtres de la science.

Constatons aussi que M. Pérégallo a découvert et décrit plusieurs espèces nouvelles de coléoptères dont deux (*Atelestus* et *Polydrosus*) ont reçu le surnom de *Pérégallonis*.

Nous reviendrons plus tard sur les intéressantes observations de l'auteur relativement aux lucioles.

VARIÉTÉS

La Passiflore. — Le Myrte

Les journaux ont signalé dernièrement une curieuse acquisition faite par le British Museum : c'est un manuscrit sur lequel on lit : « Copie de la fleur de la Passion qui croît dans les Indes occidentales » et « Faict à Paris par I. V. E., 1637, avec privilège du Roy ».

Au-dessous est représentée une tige de la plante, avec une fleur épanouie, et à côté sont écrits les mots suivants : « Cette fleur de la Passion, présentée à nos-

tre Saint-Père, a esté apportée de Rome par M. Le Charron, doyen de l'église royale de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et donnée au public en faveur des âmes dévotes. » Suit une description détaillée de la plante, « autrement nommée grenadille », et la ressemblance de ses différentes parties avec la lance, la couronne d'épines, les clous, les marteaux, le pilier de la flagellation, etc., est indiquée. Le texte se termine par cette exhortation : « Faisons donc naistre cette fleur au milieu de nos cœurs, donnons-luy l'air de nos soupirs, arrosons-la de l'onde de nos pleurs, si nous voulons en savourer le fruit dans l'estat de la gloire. »

Hélas! le culte que, dans leur foi, nos pères avaient voué à cette plante est bien tombé! La fleur de la Passion, autrement nommée *passiflore*, se rencontre rarement dans le centre et le nord de la France; on ne l'y cultive pour ainsi dire qu'accidentellement. Et pourtant elle a joui pendant trois siècles d'une popularité bien méritée. Il est vrai que, sous le climat de Paris, il est difficile de la cultiver en pleine terre; cette plante, originaire du Brésil ou du Pérou, a besoin de chaleur, d'abri contre les rigueurs de l'hiver.

Chez nous, elle vient toute seule, sans soins, et croît avec une vigueur extraordinaire; elle garnit admirablement les treillis et les murs; elle développe en guirlande, le long des grilles de nos jardins, ses longues tiges sarmenteuses munies de vrilles; son feuillage est élégant, ses feuilles lobées ou découpées. Ses fleurs originales ont de tout temps fait l'admiration des étrangers. C'est qu'en effet le beau cercle des filaments roses, pourpres et violets qu'elle présente figure la couronne d'épines de la Passion de Notre-Seigneur; les trois styles en sont naturellement les clous; chaque étamine avec son filet simule l'éponge imbibée de fiel, et les feuilles terminées par trois pointes figurent la lance; la vrille elle-même devient l'emblème de l'instrument de la flagellation.

La *passiflore* est aussi bien la fleur du pauvre que du riche, la bleue est l'espèce la plus commune; mais, pour les jardins aristocratiques, le Nouveau-Monde a envoyé d'autres espèces remarquables par la beauté de leurs fleurs, admirables par la disposition et l'élégance de leurs différentes parties, les unes odorantes, les autres intéressantes par leurs fruits alimentaires, acidulés, rafraîchissants, agréables au goût.

Ces fruits, qui ne peuvent se former dans les régions froides, naissent en abondance et mûrissent bien à Monaco. Ils sont ovoïdes, de la grosseur d'un œuf de pigeon; d'abord verts, ils deviennent successivement rouges et orange ou violet, selon la fleur.

La *passiflore* se cultive très facilement par le marcottage des rameaux, par le bouturage des tiges tendres, par le semis en terrines.

Une particularité à noter : quand les feuilles cotylédonaire tombent, elles sont remplacées par des feuilles cordiformes entières; puis peu à peu les feuilles se découpent de plus en plus.

Dans le langage des fleurs, la *passiflore* ou *grenadille bleue* signifiait *croiance*.

En parlant des fleurs qui réjouissent à la fois la vue et l'odorat, il est impossible de ne point regretter de voir laisser si souvent à l'abandon dans les rochers et les endroits cachés de la montagne un arbuste indigène qui devrait être l'ornement de tous nos jardins : nous voulons parler du myrte. Une verdure perpétuelle, des branches souples, parfumées, chargées de fleurs, ont valu au myrte, dans l'antiquité, l'honneur d'être l'arbre de Vénus, comme le chêne celui de Jupiter, le laurier celui d'Apollon et l'olivier celui de Minerve.

A Rome, le premier temple de Vénus fut entouré de bosquets de myrtes; en Grèce, cette déesse reçut le surnom de Myrtie. Quand Vénus parut au sein des ondes, les Heures allèrent au-devant d'elle et lui pré-

sentèrent une écharpe de mille couleurs et une guirlande de myrte. Après sa victoire sur Pallas et Junon, elle fut couronnée de myrte par les Amours.

Le myrte à quelquefois orné le front du guerrier. Après l'enlèvement des Sabines, les Romains se couronnèrent de myrte en l'honneur de Vénus victorieuse. L'aïeul du second Africain vainquit les Corses, et ne parut plus aux jeux publics sans une couronne de myrte.

Les dames romaines avaient un goût très vif pour ce bel arbuste et versaient dans leurs bains une eau distillée de ses feuilles, persuadées que l'arbre de Vénus était favorable à la beauté.

Phèdre, dit une légende, voyant passer Hippolyte, piqua, dans sa rêverie, une branche de myrte avec une aiguille qu'elle tenait à la main : telle est l'origine poétique attribuée aux points glanduleux dont ses feuilles sont criblées. Dans tous les poètes grecs et latins, le myrte est l'objet de mille fictions agréables. Son nom, qui signifie *parfum*, (latin *mirtus*, grec *murtos*, de *muron*), est encore fréquemment célébré; Chateaubriand a chanté ses louanges.

... Sous les simples lambris
De myrtes et de rosiers fleuris,
Entrelacés par la main du mystère,
L'Amour conduit les enfants de Cypris.
(MALFILATRE.)

De nos jours, on emballa dans des feuilles de myrte les merles expédiés de la Corse sur le continent, et qui puisent dans ce contact une bonne partie de leur valeur gastronomique incontestée.

Cet arbuste a une très grande longévité et peut acquérir des dimensions considérables; ses rameaux, longs, flexibles et très feuillus se prêtent à la confection des tonnelles, des palissades. Son bois est très dur et susceptible d'être employé pour l'ébénisterie, la marqueterie et le tour. L'écorce, les feuilles, les fleurs et les fruits se font remarquer par une odeur aromatique très prononcée, due à une huile essentielle tout à fait analogue à celle du giroflin et qu'on en retire par la distillation. Les feuilles, les fleurs et les fruits du myrte sont fort utilisés en médecine comme toniques, astringents et stimulants. Le laboratoire de la Société Industrielle de Monaco en fabrique une liqueur appréciée des gourmets.

Au moyen âge, on obtenait des feuilles et des fleurs du myrte une eau distillée qui était en grande réputation, comme l'atteste son nom d'*eau d'ange*.

La parfumerie moderne y trouve encore des ressources précieuses.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

Les familles Béviard et Rosnoblet remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux funérailles de M. Jean-Marie Rosnoblet et prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part de considérer cet avis comme en tenant lieu.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres).

Aout	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL				
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir							
	15	758.8	758.6	758.8	759.2	759.2	24.2	26.4	25.4	22.4				21.8	85	S O	beau
16	59.7	59.8	59.2	58.5	59.8	23.4	24.8	24.6	23.4	22.6	84	calme, s. S E	très beau, s. voilé				
17	60.8	61.2	60.7	60.3	60.2	26.2	25.8	25.6	24.2	22.3	79	S O faible	beau				
18	61.1	61.2	60.4	59.3	60.2	25.6	25.5	24.6	23.5	22.4	79	calme, s. S O	couvert, s. beau				
19	60.0	60.8	60.6	60.4	60.2	25.2	26.3	26.2	24.4	23.3	76	S O faible	très beau				
20	62.5	62.7	61.6	60.6	61.5	25.1	26.4	25.6	25.8	23.2	81	calme, s. S O	id.				
21	62.1	61.8	61.8	61.6	61.5	25.1	26.2	25.8	24.2	23.4	84	S E faible	beau, s. couv. pluie				
DATES																	
Températures extrêmes												Maxima		27.2 25.5 27.2 28.2 28.2 27.2 27.5		Pluie tombée : 2 ^{mm} 5	
												Minima		19.2 18.6 18.2 18.2 19.8 19.5 19.8			

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 Août 1880

SPEZIA.	bal. <i>Serafina</i> , ital., c. Paoletti,	pierres.
GOLFE JUAN.	b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard.	sable.
ID.	b. <i>l'Éclairer</i> , id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. <i>la Fortune</i> , id., c. Moute,	id.
ID.	b. <i>le Charles</i> , id., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Virginie</i> , id., c. Isoard,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>St-Pierre</i> , id., c. Giraud,	id.
ID.	b. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,	sable.
ID.	b. <i>Divine-Providence</i> , id., c. Fochon,	id.
ID.	b. <i>l'Assomption</i> , id., c. Barral,	id.
NICE.	b. <i>St-Antoine</i> , id., c. Ricci,	vin.
ST-TROPEZ.	cutter, <i>Vierge-des-Anges</i> , id., c. Cosso,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>la Fortune</i> , id., c. Moute,	sable.
ID.	b. <i>le Charles</i> , id., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>l'Éclairer</i> , id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>l'Assomption</i> , id., c. Barral,	id.
ID.	b. <i>St-Pierre</i> , id., c. Giraud,	id.
ID.	b. <i>Divine-Providence</i> , id., c. Fochon,	id.
ID.	b. <i>Six-Sœurs</i> , id., c. Sève,	id.
MENTON.	b-g <i>Caroline</i> , id., c. Vincent,	fûts vides.
NICE.	b. <i>Jeune-André</i> , id., c. Palmeri,	sable.
GOLFE JUAN.	b. <i>Six-Sœurs</i> , id., c. Sève,	id.
ID.	b. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,	sable.

Départs du 16 au 22 Août 1880

ILE ROUSSE.	bal. <i>Serafina</i> , ital., c. Paoletti,	sur lest.
MARSEILLE.	ch.-m. <i>Deux-Pauline</i> , fr., c. Gigonet,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>Virginie</i> , id., c. Isoard,	id.
ID.	b. <i>l'Éclairer</i> , id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. <i>la Fortune</i> , id., c. Moute,	id.
ID.	b. <i>le Charles</i> , id., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Virginie</i> , id., c. Isoard,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>l'Assomption</i> , id., c. Barral,	id.
ID.	b. <i>St-Pierre</i> , id., c. Giraud,	id.
ID.	b. <i>Divine-Providence</i> , id., c. Fochon,	id.
MENTON.	cutter, <i>Vierge-des-Anges</i> , id., c. Cosso,	id.
GOLFE JUAN.	b. <i>la Fortune</i> , fr., c. Moute,	id.
ID.	b. <i>le Charles</i> , id., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>l'Éclairer</i> , id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>l'Assomption</i> , id., c. Barral,	id.
ID.	b. <i>St-Pierre</i> , id., c. Giraud,	id.
ID.	b. <i>Divine-Providence</i> , id., c. Fochon,	id.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer. S'adresser à M. AUGUSTE GIACO, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n° 4.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco, 1880

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 24 MAI 1880 — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499 mixte matin	471 mixte soir	1389 mixte matin	477 mixte matin	481 direct matin	479 mixte matin	503 mixte soir	487 om. soir
	1° cl.	2° cl.	3° cl.									
240	29 55	22 15	16 25	Marseille		12 05			7 50	6 35		1 20
173	21 30	16	11 70	Toulon		2 17		6 40	9 49	10		3 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	8 40	11 10	1 14	2 50		7 10
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 04	9 51	12 08	2 05	3 54		8 02
				Nice } départ		8 19		12 30	2 24	4 10	6 35	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		8 30		12 42	2 35	4 22	6 46	8 29
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 37		12 49		4 29	6 53	8 36
7	» 85	» 65	» 45	Eze		8 45		12 57		4 40	7 01	8 45
»	» 70	» 55	» 35	Monaco		9 03		1 12	3 01	4 55	7 15	9 02
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		1 18	3 07	5 01	7 21	9 08
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.		9 19		1 32		5 10	7 52	9 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		4 55	9 43	1 55	3 40	5 19	8 12	9 29
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome		6 32	11 47	3 45	6 15		10 20	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes		1 55	6 05	10 10	10 40			

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	478 mixte matin	511 mixte matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 direct matin	492 mixte matin	494 mixte soir	498 mixte soir	478 mixte soir	511 mixte soir	482 mixte soir	486 mixte soir	488 direct soir	492 mixte soir	494 mixte matin	498 mixte matin	
																	matin
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.		4 25	7 50	8 30	12 55	4 15							
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris		6 35	10 20	12 45	3 14	7 20	10 15						
10	1 10	» 90	» 65	Menton		7 10	8 30	11	1 20	3 50	8 02	10 50					
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.		7 20	8 40	11 10	1 31	4	8 12						
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 20	1 41	4 10	8 23	11 12					
»	» 85	» 65	» 45	Monaco		7 36	8 59	11 31	1 47	4 25	8 30	11 18					
7	» 85	» 65	» 45	Eze		7 49	9 13	11 44		4 39	8 44						
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 57	9 21	11 52		4 47	8 52						
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		8 04	9 28	12 07	2 11	4 54	9 01	11 42					
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 16	9 40	12 19	2 23	5 06	9 13	11 54					
				Nice } départ		6 08		9 55	1 43	2 45	5 20	9 40	12				
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 15		11 05	2 55	3 45	6 29	11	12 55				
173	21 30	16	11 70	Toulon		12		3 23	8 10	7 38		5 20					
240	29 55	22 15	16 25	Marseille		2 20		5	10 15	9 15		7 40					

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer	SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires	BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison
TABLE D'HOTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE	La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés	ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE LA PAIX Rue Basse, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.	HOTEL VICTORIA (maison meublée). tenue par Erasme REY. Boulevard de la ondamine.
HOTEL ET RESTAURANT BEAUSITE Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.	

HOTEL DE RUSSIE
et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX
ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE
A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.